



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/41
26 février 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars -3 avril 2009

PROPOSITION DE PROJET: LIBERIA

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)

PNUD/PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Libéria

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD, PNUÉ

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 1.8	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007		Total Sector Consumption		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle			Gonflage de tabac	
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS			
CFC													0.	
CTC														0.
Halons														0.
Bromure de méthyle														0.
Others														0.
TCA														0.

(IV) DONNEES DU PROJET			2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	8.4	8.4	8.4	0.	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	8.4	8.4	8.4	0.	
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	104,000.		28,000.		132,000.
		Coûts de soutien	9,360.		2,520.		11,880.
	PNUÉ	Coûts de projet	131,500.		81,500.		213,000.
		Coûts de soutien	17,095.		10,595.		27,690.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	235,500.		109,500.		345,000.
		Coûts de soutien	26,455.		13,115.		39,570.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	235,500.		0.		235,500.
		Coûts de soutien	26,455.		0.		26,455.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet			109,500.		109,500.
		Coûts de soutien			13,115.		13,115.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Agissant au nom du Gouvernement du Libéria, le PNUE, en tant qu'agence principale d'exécution, a présenté un rapport périodique sur la réalisation du premier programme de travail du plan libérien de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) à la 57^e Réunion du Comité exécutif. Le PNUE a également introduit une demande de financement de la deuxième tranche du PGEF au coût global de 81 500 \$US plus des coûts d'appui d'agence s'élevant à 10 595 \$US pour le PNUE ainsi que le montant de 28 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 2 520 \$US pour le PNUD.

Contexte

2. Le PGEF du Libéria avait été approuvé par le Comité exécutif lors de sa 53^e réunion pour éliminer de façon définitive la consommation de CFC dans le pays à la fin de l'année 2009. Le financement global de 345 000 \$US plus des coûts d'appui aux agences de l'ordre de 39 570 \$US avait été approuvé en principe par le Comité exécutif. A la même réunion, le Comité exécutif avait approuvé 131 500 \$US plus des coûts d'appui de 17 095 \$US pour le PNUE, et 104 000 \$US plus des coûts d'appui de 9 360 \$US pour le PNUD, au titre de la réalisation de la première tranche du PGEF.

Rapport périodique sur la réalisation de la première tranche du PGEF

3. Une fois le PGEF approuvé par le Comité exécutif, quelques 200 agents douaniers et 400 techniciens frigoristes auront été formés à la fin mars 2009; des équipements de froid et des kits d'entretien seront achetés et distribués aux techniciens durant le premier trimestre 2009; la réglementation des SAO a été révisée par un consultant. Du matériel et des outils pour le programme d'assistance technique à la reconversion (sur la base des technologies hydrocarbures) ont été acquis et le programme d'incitations aux utilisateurs finaux a été réalisé. Un consultant local a été recruté pour aider à la mise en œuvre des activités prévues au PGEF.

4. Au mois de décembre 2008, 189 331 \$US, des 235 500 \$US approuvés pour la première tranche, ont été décaissés. Le solde de 46 169 \$US sera décaissé en mars 2009.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

5. Le Gouvernement du Libéria s'engage à réaliser les activités suivantes dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF: davantage de programmes de formation pour les agents des douanes et les techniciens frigoristes dans les techniques de reconversion des appareils frigorifiques à base de CFC; fourniture d'autres matériels de base pour les techniciens et création d'une entité de technologie et d'information; activités de sensibilisation à la reconversion et aux technologies de remplacement; et des activités de surveillance et de vérification.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation de CFC pour 2007 que le Gouvernement du Libéria a communiquée, aux termes de l'Article 7 du Protocole de Montréal, de 1,8 tonnes PAO était déjà inférieure de 6,6 tonnes PAO aux 8,4 tonnes PAO autorisées pour l'année concernée. Pour 2008, la consommation de CFC a été estimée à 0,5 tonne PAO.

7. Répondant à une question du Secrétariat, le PNUE a indiqué que la proposition de révision de la réglementation SAO devait inclure l'interdiction totale de toute importation/exportation de toutes les SAO hormis les HCFC et prévoir des limitations de quotas aux HCFC tout en imposant l'obtention d'une

licence d'importation. Cette réglementation est déjà entrée en vigueur et des campagnes de sensibilisation ont déjà été menées et sont en cours. Les agents des douanes appelés à appliquer la réglementation ont été informés de la réglementation révisée par le biais d'actions de formation menées à ce jour.

8. Le Secrétariat a abordé, avec le PNUE et le PNUD, les questions relatives aux autres actions de formation destinées aux agents des douanes et aux techniciens frigoristes, et qui figurent dans la deuxième tranche du PGEF, ainsi que la proposition de création d'un centre d'information et de technologie destiné à accompagner le secteur du froid au Libéria, une fois le projet achevé. S'agissant de la formation d'agents des douanes, le PNUE a fait savoir que les frontières du Libéria étaient très poreuses et que le pays était très vulnérable au commerce illégal des SAO. Sur les 500 agents des douanes que compte le Libéria, à la fin 2009, seuls 200 agents auront été formés à la détection de SAO, aux matériels utilisés et aux problèmes d'appauvrissement de la couche d'ozone. Ainsi, pour bien appliquer la réglementation SAO, il est nécessaire de former quelques 200 agents supplémentaires et de les doter du matériel nécessaire. Quant à la formation de techniciens frigoristes, l'introduction toute récente de la technologie aux hydrocarbures, dans le pays, requiert la formation de 200 techniciens frigoristes supplémentaires aux techniques et à la pratique de la reconversion avec des frigorigènes à base d'hydrocarbures pour remplacer les SAO, notamment dans le sous-secteur de la réfrigération domestique.

9. Le PNUE a également indiqué qu'avec l'aide de l'Unité de l'ozone, l'Union libérienne du froid, le Centre de formation professionnelle de Monrovia et les trois centres de reconversion, créés dans le cadre du PGEF, serviront de centre de ressources pour la technologie et l'information destiné à aider les techniciens frigoristes libériens à améliorer leur connaissances et savoir-faire après la clôture du projet et à faciliter la diffusion de l'information sur les mutations technologiques dans le secteur du froid.

10. A la question de savoir si le Gouvernement du Libéria réussira à éliminer définitivement la consommation de CFC avant la fin de l'année 2009 et à maintenir ce niveau de consommation grâce aux activités proposées dans la dernière tranche du PGEF, le PNUE et le PNUD ont fait savoir que la dernière tranche du PGEF était cruciale pour arriver à l'élimination totale de la consommation des CFC. Par le biais de son Comité inter-ministériel de gestion et de contrôle des SAO, le Gouvernement du Libéria a déjà fixé la date butoir du 1^{er} janvier 2010 pour l'élimination de toute consommation de CFC. Le PNUE et le PNUD ont également convenu de conseiller le Gouvernement dans la prise de mesures préliminaires visant à faciliter l'élimination des HCFC en temps opportun dans le cours de la dernière tranche du PGEF.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif:

- (a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale du Libéria; et
- (b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre 2009-2010 correspondant à la deuxième tranche.

12. En outre, le Secrétariat recommande l'approbation globale du plan 2009-2010 correspondant à la seconde tranche du PGEF du Libéria, avec les coûts d'appui y relatifs au niveau de financement suivant:

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	81 500	10 595	PNUE
(b)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	28 000	2 520	PNUD